FONDÉ EN 1893

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Lundi 5 Janvier 1920

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

NOTRE PARLEMENT

Le nouveau Conseil Général du Nord va se mettre à l'œuvre

A peine sortie des urnes, où elle germa au grand soleil démocratique, sous la poussée vigoureuse des aspirations populaires, notre Assemblée départementale va se réunir demain à la Préfecture, en session extraordinaire.

Un décret présidentiel convoque les Conseils généraux, le 5 janvier, « à l'effet de nommer leurs bureaux, leurs Commissions départementales, et de délibérer sur les affaires urgentes qui leur seraient soumises par les Préfets.

Nous croyons intéressant de donner la composition exacte du Conseil général du Nord, issue des scrutins des 14 et 21 décembre, et comprenant un représentant par canton, soit 68.

Voici la liste officielle des conseillers généraux de notre Département :

AVESNES-NORD. — MM. SIROT, docteur, à Avesnes.
AVESNES-SUD. — ANTOINE, à Avesnelles.
BAVAI. — SÉNÉCHAL, maire de Bermeries.
BERLAIMONT. — BISIAUX, industriel, maire de Noyelles-sur-Sambre.
LANDRECIES. — BOURDON, docteur, maire de Bousies.
LE QUESNOY-EST. — CANTINEAU, agriculteur, maire d'Englefontaine.
LE QUESNOY-Ouest. — CARLIER, à Villers-Pol.
MAUBEUGE-NORD. — BATAILLE, maire de Maubeuge.
MAUBEUGE-SUD. — SAROT, adjoint au maire de Maubeuge.
SOLRE-LE-CHATEAU. — GRARD, industriel, à Solre-le-Château.
TRELON. — COPPEAUX, maire de Fourmies.
CAMBRAI-EST. — GARIN, maire de Cambrai.
CAMBRAI-OUEST. — DEMOLON, industriel, à Cambrai.
CARNIERES. — WAXIN, maire de Saint-Hilaire.
CLARY. — PLET, député, à Caudry.
LE CATEAU. — SEYDOUX, indust., au Cateau.
MARCOING. — LERICHE, maire de Ribécourt.
SOLESMES. — PETIT, brasseur à Solesmes.
ARLEUX. — LE GLAY, avocat, à Cantin.
DOUAI-NORD. — FOUCAUT, maire de Sin-le-Noble.
DOUAI-OUEST. — GONIAUX, député du Nord, à Douai.
DOUAI SUD. — DEBEVE, J., docteur, à Montigny-en-Ostrevent.
MARCHIENNES. — DEBEVE, Hippolyte, maire d'Hornaing.
ORCHIES. — BONNET, maire de Coutiches.
BERGUES. — BLANCKAERT, notaire, adjoint au maire de Bergues.
BOURBOURG. — DUFOUR, avocat à Dunkerque.
DUNKERQUE-EST. — COQUELLE, maire de Rosendaël.
DUNKERQUE-OUEST. — VANCAUWENBERGHE, industriel, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, à Saint-Pol-sur-Mer.
GRAVELINES. — MERLIN, nég., à Gravelines.
HONDSCHOOTE. — MALENGIER, brasseur, maire d'Hondschoote.
WORMHOUDT. — MORAEL, propriétaire, à Wormhoudt.
BAILLEUL-NORD EST. — LOYWICK, négociant à Steenwerck.
BAILLEUL-SUD-OUEST. — PERRIER, négociant à Bailleul.
CASSEL. — MASSELIS, adj. au maire de Cassel.
HAZEBROUCK-NORD. — DEGROOTE, avocat, à Hazebrouck.
HAZEBROUCK-SUD. — DE LA GRANGE, conseiller municipal à Morbecque.
MERVILLE. — VARISCOTTE, industriel, maire de Merville.
STEENVOORDE. — RYCKEWAERT, maire de Steenvoorde.
ARMENTIERES. — CONEM, maire d'Armentières.
CYSOING. — DEMESMAY, négociant à Lille, conseiller municipal de Templeuve.
HAUBOURDIN. — POTIE, Aug., sénateur, maire d'Haubourdin.
LA BASSEE. — BARROIS-BRAME, fabricant de sucre, maire de Marquillies.
LANNOY. — DESPRETS, adj. au maire d'Hem.
LILLE-CENTRE. — CRÉPY-SAINT-LEGER, industriel, à Lille.
LILLE-EST. — HENTGES, maire d'Hellemmes.
LILLE-NORD. — GUILBAUT, négociant, à Lille.
LILLE-NORD-EST. — DELORY, député, maire de Lille.
LILLE-OUEST. — SCALBERT, banquier à Lille, conseiller municipal de Saint-André.
LILLE-SUD. — Docteur VERHAEGHE, adjoint au Maire de Lille.
LILLE-SUD-EST. — SAINT-VENANT, député, adjoint au Maire de Lille.
LILLE-SUD-OUEST. — SALENGRO, conseiller municipal de Lille.
PONT-A-MARCQ. — CHUFFART, brasseur, maire de Frelin.
QUESNOY-SUR-DEULE. — CLARO, industriel, maire de Deulémont.
ROUBAIX-EST. — LEFEBVRE, conseiller municipal à Roubaix.
ROUBAIX-NORD. — BRIFFAUT, représentant de commerce, maire de Wattrelos.
ROUBAIX OUEST. — LEBAS J.-B., député, maire de Roubaix.
SECLIN. — CARY, conseiller municipal, à Seclin.
TOURCOING-NORD. — DELACHERIE, notaire, de Linselles.
TOURCOING-NORD-EST. — LEDUC Fr., docteur en médecine, maire de Tourcoing.
TOURCOING SUD. — FOUQUET-LEFONG, directeur d'école en retraite à Ronchin.
BOUCHAIN. — CLEMENT, délégué mineur, à Lourches.
CONDE-SUR-L'ESCAUT. — DELCOURT, maire de Condé-sur-Escaut.
DENAIN. — REMY Paul, employé à la mairie de Denain.
SAINT-AMAND, rive droite. — COUTEAUX, E., député, maire de St-Amand.
SAINT-AMAND, rive gauche. — DAVAINE, ancien député, agriculteur, à Saint-Amand.
VALENCIENNES-EST. — VERDAVAINE, adjoint au maire d'Onnaing.
VALENCIENNES-NORD. — DELANNOY, maire de Bruay-sur-Escaut.
VALENCIENNES-SUD. — BLEMANT, avocat, à Valenciennes.

Au point de vue politique et sauf erreur d'étiquettes que nous rectifierons volontiers, le Conseil général du Nord comprend 23 socialistes, 19 radicaux plus ou moins teintés de rouge et 26 réactionnaires allant du blanc au rose.

Le bloc socialiste est formé par les citoyens Bataille, Sarot, Coppeaux, Waxin, Plet, Fouquet, Goniaux, H. Debève, Hentgès, Delory, Verhaeghe, Saint-Venant, Salengro, Lefebvre, Briffaut, Lebas, Clément, Delcourt, Rémy, Couteaux, Verdavaine, Delannoy, Blémant.

Parmi les radicaux, nous plaçons : MM. Vancauwenberghe, Bourdon, Auguste Potié, Leduc, Fouquet, Perrier, Sirot, Antoine, Sénéchal, Bisiaux, Cantineau, Carlier, Grard, Garin, Demolon, Narcisse Petit, Le Glay, J. Debève, Bonnet.

Dans la catégorie des réactionnaires, plus ou moins avérés, nous croyons voir figurer : MM. André Seydoux, Leriche, Blanckaert, Dufour, Coquelle, Merlin, Mallangier, Mornel, Loywick, Masselès, Degroote, de La Grange, Variscotte, Ryckewaert, Conem, Demesmay, Barrois-Brame, Desprets, Crépy-Saint-Léger, Guilbaut, Scalbert, Chuffart, Claro, Caby, Delacherie, Davaine.

Malgré la diversité de leurs nuances politiques parfois changeantes et toujours perfectibles par les influences du milieu, nous sommes persuadés que tous les élus du Nord sont animés du même désir de travailler au relèvement de notre pays, sans distinction d'opinions personnelles ou d'intérêt de parti.

Un homme de haute valeur intellectuelle et morale, M. Vancauwenberghe, dirigera sans nul doute les débats et saura, comme par le passé, les aiguiller toujours vers la réalisation des intérêts de notre Département.

Des travaux urgents, des œuvres de première nécessité sociale ou de salut public, comme la création de l'Office Départemental Antituberculeux, décidé à la dernière session, sollicitent et doivent retenir l'attention agissante de la nouvelle Assemblée qui va se réunir à la Préfecture.

Un vaste domaine s'offre à l'activité de nos représentants au Conseil général et nous avons la conviction qu'il ne restera pas stérile.

E. POLVENT.

Contes et Nouvelles

Frères Ennemis

Bastien et Cadet étaient fâchés à mort. Frères cependant, nés des mêmes parents, et qui avaient tous deux bu le lait maternel.

La brouille remontait à l'époque où le père mourut. Une question d'intérêt, chacun d'eux se croyant frustré par l'autre, leur avait fait échanger de ces mots cruels si difficiles à oublier.

Et ils donnaient ce spectacle, assez fréquent au village, de deux frères vivant près l'un de l'autre et ne se fréquentant pas. Leurs maisons se touchaient, leurs terres aussi, et c'étaient des motifs quotidiens de nouveaux griefs. Tous deux combatifs, de caractère belliqueux, ils se prenaient souvent de querelles, et se reprochaient réciproquement des torts sans nombre. En entendant ces disputes, en voyant les regards féroces qu'ils se jetaient, les voisins avaient souvent prédit :

— Ça finira mal !

Les gens de campagne sont réfléchis pour le mal comme pour le bien. On assiste, chez eux, à des crimes préparés de longue date, mûris patiemment combinés. Les haines y couvent longtemps, et, s'amplifiant par la durée, y deviennent formidables, malgré la fréquente légèreté des motifs qui les allumèrent.

Ainsi entre Bastien et Cadet, il n'y avait que des griefs bien légers, et leur brouille avait cependant atteint un degré qui laisait présager à tous une catastrophe possible.

***

La guerre de 1870 avait éclaté. L'ennemi, après de sanglants combats, avait gagné la Picardie dont les terres fertiles, faites pour les luttes pacifiques de l'homme avec la nature, offraient des champs de batailles magnifiques.

La voix grandiose et sinistre du canon, grondant sourdement, faisait vibrer la terre, comme un orage qui se passerait dans les entrailles du sol.

Au village on ne parlait guère et l'on se tassait comme les troupeaux qui entendent au loin le tonnerre. Parfois, des troupes passaient : soldats français, soldats étrangers, de toutes armes, les visages noircis; les uniformes déteints.

Puis, tout à coup, le bruit cessa ; on ne sut plus rien et l'on s'en effraya encore davantage. Quelle surprise terrible attendait le village ? Que se passait-il silencieux, dans ces grands champs où le paysan n'avait osé aller jeter la semence du pain futur ?

Quelques braves s'offrirent pour partir en reconnaissance, sortir du pays, explorer les environs. Bastien et Cadet, qui n'avaient froid aux yeux ni l'un ni l'autre, allèrent chacun de son côté et chacun ignorant l'expédition de son frère.

Sur la route, à un demi-kilomètre du village, un petit bois cachait l'horizon, favorisant les embuscades et les surprises. Ayant la même idée, les deux frères s'y rendirent par des chemins différents, puis, postés sur la lisière opposée ils observèrent la campagne.

Rien ne se montrait, rien ne bougeait dans l'immensité vallonnée des champs qui étendaient à perte de vue la monotonie de leurs terres nues.

Enhardis, Bastien et Cadet sortirent du bois pour avancer davantage... Soudain, à la jonction des deux chemins n'ayant pu se voir de loin à cause d'un talus très élevé, il se rencontrèrent face à face. Modernes Atrides, ils échangeaient des regards farouches, en se voyant tout près l'un de l'autre, si près qu'ils ne s'étaient jamais vus aussi bien depuis le jour où, chez le notaire du canton, ils s'étaient réciproquement maudits.

Pourtant, ils se laisaient, impressionnés par le silence et la solitude, aussi par une confuse idée d'un danger qu'ils couraient ensemble pour la même cause.

Mais voilà que des pas lours se font entendre, et avant que les deux frères aient pu parler ni bouger, quelques soldats allemands dévalant le chemin, arrivent près d'eux. Bastien se sent frémir à la vue de l'ennemi : Cadet fait éclater sa colère dans un juron formidable, et tous deux, en même temps, font le même mouvement, dont on ne peut trop dire s'il est de défense ou d'attaque ; sous la blouse, la main va chercher le pistolet qu'ils ont emporté à toutes fins utiles.

Alors les coups de feu éclatent. Les Allemands n'ont pas attendu pour comprendre et, après quelques rapides décharges, ils s'en vont, laissant un des deux frères étendu sur le chemin.

C'est Cadet qui est blessé, grièvement sans doute, car il est tout pâle, sans voix, sans regard, et sous sa blouse, une grande tache sombre va s'agrandissant. Bastien est effrayé et, oubliant leur vieille et mesquine querelle, il prodigue à son frère des mots d'amitié presque de tendresse. Une idée superstitieuse le traverse aussi.

Cadet, s'écria-t-il, ne meurs pas comme ça, sans nous être « raccommodés » !

Mais Cadet ne l'entend pas, et sa pâleur, toujours plus grande, le fait ressembler à un mort mieux qu'à un vivant.

Bastien regarde le chemin, escalade le talus pour voir au loin. Rien à l'horizon, rien que le groupe sombre des Allemands qui s'éloignent, leur crime accompli.

Il est pris de frayeur ; son frère va-t-il mourir là sans secours ? L'emporter n'est pas facile et peut-être dangereux. Bastien se décide enfin à courir vers le village pour une demander une aide. Auparavant, il étend sur son frère le gilet de laine qu'il porte sous sa blouse ; il roule celle-ci sous la tête du blessé, et, aussi vite que le lui permettent ses jambes, il gagne le pays et conte la catastrophe en donnant les signes de la plus violente émotion.

***

Cadet a été ramené au village. Il est très mal, si mal que le médecin vient deux fois par jour et ne peut rien promettre. Une fièvre violente l'agite et, dans ces moments-là, il prononce des mots sans suite, mais où la même phrase décousue revient sans cesse :

— Bastien !... Canaille ! Brigand !

Au village, les malades et les morts appartiennent à tous ; par les portes ouvertes, entre qui veut. On y souffre, on y agonise, on y trépasse en public. Autour du lit du blessé, tout le pays défilait.

C'est que, aussi bien, l'histoire contée par Bastien avait fait naître de tels doutes ! Des Allemands ? On n'en avait vu ni de loin ni de près ! Et quelle vraisemblance y avait-il dans cette rencontre des deux frères en pleins champs, juste à point pour se trouver devant des soldats ennemis ! Et ceux-ci qui blessaient seulement un des frères, sans même atteindre l'autre ! Et ce tremblement convulsif de Bastien rentrant au village, racontant la chose et retournant avec des hommes pour chercher le blessé ! Ne voilà-t-il pas aussi que, depuis, il ne le quittait plus, larmoyant près de son lit ! Quel hypocrite ! L'autre, dans son lit, ne divaguait peut-être déjà pas tant quand il répétait : « Bastien !... Brigand !... Canaille !... »

***

L'idée fit son chemin. Sournoisement émise par quelqu'un et colportée d'abord avec prudence, elle se répandit, et bientôt on ne se gêna plus pour la formuler à haute voix :

— C'est Bastien qui a fait ce coup-là !

Un jour, une vieille femme qui ne l'aimait pas, apostropha Bastien en lui disant avec un geste de malédiction :

— Caïn a tué son frère !

Ecrasé, Bastien ne répondit pas, étant fataliste, comme les gens de campagne, sans le savoir, d'ailleurs. Se sentant suspect, il s'enferma, n'osa plus aller au chevet de son frère, il avait contre lui d'être moins sympathique que celui-ci, étant moins à ses affaires, plus aux prises avec des difficultés d'argent. N'avait-il point encore quelques dettes chez des marchands de grain ?

***

Les gendarmes, qu'on dit ne dormir que d'un œil, ont aussi de bonnes oreilles et entendent de loin. Au canton, il en était resté deux seulement, les autres ayant été pris pour la guerre. Un beau matin, Bastien les vit arriver chez lui, et, après quelques brèves paroles, ils l'emmenèrent. Comme il résistait, ils lui lièrent les mains. Dans cet appareil, il traversa le village ; des gamins le suivaient ; sur le pas des portes, les gens regardaient. Pas un qui le salua, pas une voix pour le défendre ou le consoler. Mais tout bas, on se disait :

— Vous voyez que nous avions raison !

***

Pendant que Bastien, farouche et désespéré, était maintenu en prison en attendant l'instruction de l'affaire, Cadet se guérissait et reprenait ses sens. Tout de suite, il demanda :

— Et Bastien ?... Où est-il ?...

On n'osait encore lui révéler la vérité ; pourtant, comme il répétait toujours la même question, un ami lui dit enfin :

— Tu dois bien comprendre, mon pauvre Cadet : après un coup pareil, nous n'avons pas voulu laisser le coupable impuni.

Cadet comprenait mal encore.

— L'Allemand ? s'écriait-il. Vous avez retrouvé l'Allemand ?

Le voisin haussa les épaules :

— Il s'agit bien d'un Allemand ! On n'a pas vu l'ombre d'un Prussien par ici. C'est une histoire, ça ! Tu sais bien que c'est Bastien qui t'a mis dans cet état ! Il avait encore son pistolet sur lui !

Cadet sursauta :

— Bastien ! son pistolet ! Mais moi aussi j'en avais un pour tirer sur les Prussiens !... Où est mon frère ? Je veux le voir !...

Devant son agitation, on dut lui céder et écrire au Parquet.

***

Bastien dont l'innocence éclata, sortit de prison et revint au village.

Lui et son frère sont devenus amis inséparables depuis cette histoire tragique.

Mais il y a tout de même quelques esprits forts qui répètent :

— Pour moi, c'est Bastien qui a fait le coup !

Il est presque aussi difficile de se laver d'un soupçon que d'un crime.

Adrienne CAMBRY.

La Réforme Administrative

Parmi les nombreuses promesses prodiguées dans les professions de foi des candidats aux élections législatives, il en est une qui figurait, comme un leitmotiv dans presque toutes les déclarations : c'était **la volonté manifestée de s'atteler le plus tôt possible à une réforme administrative.**

La nécessité d'une refonte de nos organismes administratifs est, en effet, devenue évidente pour tous. M. Lebureau, ex-M. le Rond-de-Cuir, a toujours été un peu malmené par l'opinion. D'où vient que le public n'est pas satisfait ?

Un poète de talent, François Porché, dans une pièce récemment mise à la scène : « La Jeune Fille aux joues roses », a brossé de main de maître le tableau de la mentalité-type de l'Ad-mis-tra-tion, toute-puissante au royaume des « visages gris », avec ses procédés tâtillons, ses méthodes désuètes, son désintéressement délibéré de l'intérêt public, sa devise funeste : Périsse l'Etat plutôt que ne se perde la Tradition et le respect sacré de la Forme ! Cette satire n'est pas exagérée. Beaucoup de fonctionnaires eux-mêmes le reconnaissent. Ils voudraient bien s'affranchir de cette tutelle, ils seraient heureux de céder à leurs penchants naturels qui les poussent vers la logique, le bon sens, les solutions simples. Ils aimeraient agir, prendre des initiatives. Les comptables désireraient ne pas faire languir le public derrière les guichets ; mais le Règlement est là, avec ses formalités, qui les en empêche ; car, chaque pièce qu'ils établiront ne sera valable qu'après de multiples visas et contreseings se contrôlant et se vérifiant successivement. La confiance dans l'honnêteté humaine n'existe pas en administration. La validité d'une pièce sera proportionnelle au nombre des cachets ou des signatures (illisibles souvent) qui y sont apposés. Et il arrive que ces fonctionnaires, que toutes ces règles ont gênés, à leurs débuts, s'habituent petit à petit à cet étouffement de leur personnalité. Ils deviennent badernistes par force ; puis, badernistes demeurent, par habitude.

Durant les hostilités, les administrations ont tenu plus que jamais. Les nécessités ont fait que peu à peu la vie entière du pays a été remise entre leurs mains. M. Lebureau est devenu Roi. Il a géré l'outillage national, les transports, les importations, le ravitaillement. Il a gardé jalousement ses méthodes. Nous en connaissons le résultat.

Le retour à l'état de paix, ère nouvelle où toutes les activités semblent devoir se donner libre carrière, n'a pu vaincre son indifférence des contingences. M. Lebureau ignore la pénurie de personnel, la crise du papier. Remplaçant par des auxiliaires son personnel titulaire resté dans le tourmente, il noircit le même nombre de rames de papier qu'auparavant, mais tout comme avant la guerre, nulle décision ne sort de tout ce fatras, car, plus que jamais, l'administration se refuse à prendre des responsabilités.

La responsabilité a toujours été le cauchemar du fonctionnaire. Avant tout, pas d'histoires ! — Tant pis ! s'il n'y a pas de solutions aux affaires pendantes.

Les hauts fonctionnaires conservent jalousement la Tradition bureaucratique. Ils l'imposent étroitement aux débutants. « Ces règles, disent-ils, sont archaïques, c'est exact ; mais elles ont fait leurs preuves. Grâce à leur pratique ponctuelle, notre carrière a fait son petit bonhomme de chemin, sans soucis, sans heurts, sans grandes joies, c'est vrai, mais sans terreurs non plus. Le mécontentement du public n'a jamais renversé la muraille de nos cartons verts. Nos formules creuses, mais amènes, n'ont jamais engagé la responsabilité de nos supérieurs. On nous a décorés. »

Et le jeune fonctionnaire, médusé, appliquera à son tour, scrupuleusement, les méthodes qui « ont fait leurs preuves ».

Et voilà pourquoi il devient nécessaire de réformer d'urgence nos Administrations, car de même que le char mérovingien, qui lui aussi « avait ses preuves », a été remplacé par l'automobile, de même que les feux allumés par nos ancêtres, sur les hauteurs, pour annoncer les nouvelles, ont disparu devant le télégraphe, de même que la bombarde gênoise « qui avait fait ses preuves » à Crécy a cédé le pas au 75 ou au canon lourd, de même, les méthodes de « production administratives » qui ont pû satisfaire le public, sous Charlemagne, doivent être remplacées par des méthodes modernes, adaptées aux progrès de la civilisation et au développement de l'activité humaine.

La France a besoin d'hommes nouveaux dans l'ère nouvelle dont nous vivons l'aube. Elle a pu changer la majeure partie de son Parlement, mais rien ne sera modifié si elle ne change pas les méthodes administratives.

Cette question, déjà portée en 1916 à la Tribune de la Chambre par M. Barthe, député de l'Hérault, doit être reprise d'urgence.

On objectera, sans doute, la multiplicité des autres questions : vie chère, garanties à prendre vis-à-vis de l'Allemagne, transports, ressources financières à créer, toutes, très urgentes. Mais n'est-ce pas solutionner, de plano, la plupart de ces problèmes, que de réformer nos administrations publiques et d'en faire des organismes conscients de la tâche à accomplir ?

La réforme administrative peut s'accomplir très vite. Il suffira que nos nouveaux dirigeants aient le courage de balayer les incapables et les endormis, les fatigués, les craintifs et les inconscients qui encombrent nos administrations depuis si longtemps que quelques-uns semblent devenus à l'état de fossiles. Si les peuples heureux sont ceux qui n'ont pas d'histoire, il est faux que le fonctionnaire de mérite soit celui qui n'a jamais eu d'histoires. En effet, le vrai mérite exige une affirmation de la personnalité par la volonté et l'initiative, et, bien rares sont, actuellement, parmi les fonctionnaires en service, ceux qui, ayant voulu faire preuve d'initiative, n'ont pas eu les reins cassés par leurs chefs.

GEORGES BARTHELEMY,
Député du Pas-de-Calais.

La Seine monte toujours

Le niveau s'est élevé de 30 centimètres

Le niveau de la Seine s'est encore élevé la nuit dernière de 27 centimètres. La côte enregistrée hier au pont de la Tournelle était de 5 mètres 77 et ce matin de 6 mètres 07. L'immeuble situé au 27, quai de la gare, a été envahi par les eaux, et les locataires **n'ont pu sortir pour se rendre à leur travail qu'avec l'aide de deux mariniers.**

La crue de la Marne

Après un léger temps d'arrêt, la crue de la Marne recommence. On croit que le maximum sera atteint dimanche avec 5 m. 10. La crue de 1910 atteignait 5 m. 40.

Les routes sont, en beaucoup d'endroits, impraticables, et certaines municipalités ont dû prendre des mesures pour assurer le ravitaillement ; la grande ligne de Paris-Nancy paraît une immense chaussée construite à travers un lac. Beaucoup de récoltes sont perdues.

L'usine à gaz, qui fournit l'électricité à la ville est fermée ; les gazomètres sont noyés ; les usines Couesnon et de nombreuses industries sont contraintes au chômage.

En Seine-et-Oise on fait déménager les riverains

Versailles, 3 janvier. — On signale en Seine-et-Oise que les services hydro-techniques ont prévenu les habitants de la rue Saint-Louis, à Port-Marly d'avoir à déménager, la Seine monte d'heure en heure. Il en est de même à Athis-Mons, à Noisy-le-Grand, à Neuilly-Plaisance, à Neuilly-sur-Marne, qui sont en certains endroits submergés par la Marne.

Le bas de la ville de Gournay est envahi par les eaux.

Châlons-s/-Saône inondée

Châlons-sur-Saône, 3 janvier. — La navigation est interrompue car la rivière roule des flots furieux.

Le centre de la ville de Châlons-sur-Saône continue à être inondé, ainsi qu'une partie des usines du Petit Creusot.

La Saône charrie des épaves de toutes sortes, qui viennent se briser contre les ponts.

Pourtant, une légère décrue se fait sentir, et tous les riverains se réjouissent, car ils craignaient revoir le désastre de 1910.

Une nouvelle grippe en Angleterre

Londres, 3 janvier. — On signale l'apparition d'une nouvelle forme d'influenza dans les comtés de Stafford et de Warwick. Les malades tombent tout à coup dans un état d'affaiblissement complet qui dure longtemps. Ils souffrent de catarrhe gastrique et de sérieux désordres intestinaux. Les médecins cherchent en vain l'origine de cette épidémie nouvelle.

Un Roubaisien tué par une rame de wagons

Amiens, 3 janvier. — A 1.200 mètres de la gare de Corbie se trouve une usine de noir animal, reliée à cette gare par une voie qui va en déclivité.

Mardi matin, au petit jour, une rame de cinq wagons, chargés d'os et de charbon, qu'on avait refoulée sur l'usine, a tamponné M. Odendhal, 48 ans, chaudronnier à Roubaix.

Quand on le releva, il avait les deux jambes sectionnées. Le malheureux rendit le dernier soupir pendant qu'on le transportait dans une annexe de l'usine, pour lui donner des soins.

M. Odendhal, qui était monteur de la Chaudronnerie Roubaix-Tourcoing, avait été envoyé par cette maison à Corbie, pour effectuer des travaux à l'usine. C'est en se rendant à son travail qu'il fut victime d'un accident qui devait lui coûter la vie.

LE MARI, LA FEMME... ET L'AUTRE

Bordeaux, 3 janvier. — Un ouvrier électricien, Jean André, a tiré trois coups de revolver sur sa femme qu'il venait de surprendre au bras de son amant, au moment où ils sortaient d'un hôtel meublé. La femme est dans un état très grave.

Le meurtrier s'est constitué prisonnier.

Les Anglais protestent contre l'attitude des Etats-Unis

Londres, 3 janvier. — Par l'intermédiaire de la Chambre de commerce américaine de Londres, un télégramme a été adressé aux sénateurs Lodge et Hitchcock déclarant que l'attitude des Etats-Unis à l'égard du traité de paix et devant l'œuvre de reconstruction du monde provoque une vive méfiance en Europe et rend suspects les motifs qui ont inspiré les Etats-Unis lorsqu'ils ont décidé de prendre part à la guerre.

« L'Amérique, dit ce télégramme, a le devoir de participer à la reconstruction de l'Europe. La machine internationale créée par la conférence de la paix s'écroule ; tout progrès véritable vers la paix est impossible et les peuples sont poussés lentement, mais sûrement, vers la famine et l'anarchie si les Etats-Unis n'acceptent pas leur part de responsabilité ».

UNE MÈRE INDIGNE

Rouen, 3 janvier. — Le 19 décembre dernier, une domestique de ferme, Marceline Guillout, âgée de 26 ans, mettait au monde un enfant au sexe masculin. Peu de temps après, le nouveau-né disparaissait. La patronne de Marceline Guillout s'en étonna et interrogea aujourd'hui sa domestique, qui finit par avouer, en premier lieu, qu'elle avait donné son enfant à manger aux truies, puis, se ravisant, qu'elle l'avait brûlé dans le fourneau de la buanderie.

La mère indigne a été écrouée.

L'état du Président Wilson est toujours inquiétant

Paris, 3 janvier. — Le « Petit Parisien » reproduit une information d'un journal de Baltimore selon laquelle M. Wilson serait atteint d'une affectation comportant les dangers d'une embolie.

Le mystère le plus absolu continue à entourer le président que ses seuls familiers peuvent approcher.

Les obsèques de M. Jean Dupuy

Paris, 3 janvier. — Les obsèques de M. Jean Dupuy, sénateur, ancien ministre, directeur du « Petit Parisien », ont été célébrées samedi matin en l'église de La Madeleine, au milieu d'une affluence considérable.

Le deuil était conduit par M. Pierre Dupuy, commissaire à la Marine marchande, député de la Gironde, M. Paul Dupuy, son frère, M. François Arago, vice-président de la Chambre des Députés, député des Alpes Maritimes, fils et gendre du défunt. De très nombreuses personnalités avaient tenu à assister au service. M. Poincaré, s'était fait représenter par M. Adolphe Pichon, et par l'amiral Grandclément, le général Mordacq représentait M. Clémenceau, président du Conseil. La plupart des ministres et sous-secrétaires d'Etat étaient également présents.

M. Antonin Dubost, président du Sénat, le président de la Chambre des Députés, une délégation du Sénat que conduisait M. Chéron, assistaient également aux obsèques.

Les différentes associations de la Presse parisienne et départementale étaient représentées par leur président ou vice-président.

Au cimetière du Père Lachaise, des discours ont été prononcés par M. Nail, garde des Sceaux, au nom du Gouvernement, M. Chéron au nom du Sénat, M. de Nalèche, au nom du Syndicat de la Presse parisienne, M. Paul Strauss, sénateur, au nom de l'Association des journalistes républicains et du Comité général des Associations de presse.

Les Débiteurs des Maisons Allemandes ne doivent payer qu'aux Liquidateurs

Paris, 3 janvier. — Le ministère de la Justice communique la note suivante :

« Il est rappelé aux Français débiteurs de sujets allemands, autrichiens et hongrois à raison d'obligations antérieures à la guerre, qu'il leur est toujours interdit de répondre aux réclamations dont ils peuvent être l'objet de la part de leurs créanciers allemands, autrichiens ou hongrois. Toute note contraire dérogant sous une forme quelconque à la dite interdiction, serait radicalement nulle et comme moindre sanction, exposerait le débiteur français à payer une seconde fois, entre les mains du liquidateur français; en conséquence : 1° les Français débiteurs d'Allemands pour acte ou contrat antérieur à la guerre, ne peuvent et ne pourront jamais s'acquitter de leur dette entre les mains des Allemands; 2° les Français détenteurs, à quelque titre que ce soit, de biens ayant appartenu à des Allemands, ne pourront s'en désaisir que sur des instructions spéciales des autorités judiciaires françaises; en outre, sont et demeurent interdites toutes opérations relatives aux biens des sujets ennemis placés sous séquestre, tout payement de coupons de valeurs appartenant ou ayant appartenu à des sujets ennemis depuis le 1er août 1914 ».

LA BELGIQUE A LA VEILLE D'UNE GRÈVE DE CHEMINOTS

Bruxelles, 3 janvier. — Le Syndicat national du personnel des chemins de fer, de la marine et des P. T. T. de Belgique, publie un communiqué relatif à la décision de la Fédération Interministérielle concernant la grève. Le Syndicat dit qu'il n'a rien de commun avec cette organisation et que si la grève générale des cheminots, des télégraphistes, des postiers et des marins devait être votée, ce sera éventuellement sur l'initiative exclusive du comité national du syndicat convoqué le 11 janvier.

Le communiqué ajoute que la situation est très grave. Mardi, les délégués du Syndicat national auront une entrevue vraisemblablement avec le ministre des chemins de fer, M. Poullet.

La grève de l'Opéra

Paris, 3 janvier. — Les artistes musiciens, chorégraphes, choristes et le petit personnel de l'Opéra, en grève, réunis cet après-midi, à la Bourse du Travail, ont adopté un ordre du jour dans lequel ils se déclarent résolus à continuer la grève jusqu'à complète satisfaction.

La Classe 1920

Paris, 3 janvier. — A une question posée par M. Accambray, député, le ministre de la guerre répond par la voie de l' « Officiel » que : les jeunes gens de la classe 1920 originaires des régions libérées, qui n'ont pas été révisés pour cas de force majeure, ne seront appelés sous les drapeaux qu'après avoir été examinés par le conseil de révision devant lequel ils auront la faculté de déposer des demandes de sursis conformément aux dispositions de l'article 21 de la loi de recrutement.

Arrestation de deux Commissaires de police

Mulhouse, 3 janvier. — On vient d'arrêter deux commissaires de police de Mulhouse, Kroes et Huber. M. Kroes, inculpé de trafic d'argent et d'escroquerie; il a notamment soutiré à un agent, une première fois, 500 francs et une seconde fois, 1.000 francs.

M. Huber, abusant de sa situation, a trafiqué, falsifié et établi de fausses cartes de distribution.

Mortel accident d'auto à Arras

Vendredi vers 13 heures 30, un automobile s'engageant dans la rue d'Amiens, du côté du faubourg, happa au passage M. Bastilica, entrepreneur. Le malheureux fut projeté sur le sol.

L'auto stoppa immédiatement, et le conducteur M. M..., s'empressa de faire transporter la victime à l'estaminet Lebrun. L'entrepreneur avait une blessure à la tête ; il expira au bout de quelques minutes. Le docteur Capron, qui avait été appelé, constata qu'outre la blessure à la tête, M. Bastilica avait la colonne vertébrale brisée.

D'après les témoins de l'accident, l'auto de M. M...., marchait à une allure modérée, et que le conducteur avait trompé à plusieurs reprises.

La victime n'avait-elle pas entendu ? Probablement, car elle aurait pu facilement se garer sur le trottoir, très large en cet endroit.

Le crime d'Harnes

ON ARRETE LA VEUVE DE CELTRICI ET LES EPOUX TOURBEZ, SES PARENTS

M. Billet, juge d'instruction, ayant lancé un mandat d'amener contre les époux Tourbet et leur fille, Veuve Celtrici, dont le mari a été tué en mars dernier, dans des circonstances encore mystérieuses, ces trois personnes ont été arrêtées par les gendarmes.

La veuve Celtrici était l'amie de Desprez, déjà sous les verrous, comme inculpé dans le double assassinat d'Harnes.

LE CRIME D'UNE BRUTE

Cherbourg, 3 janvier. — M. Lamolerre, débitant à Cherbourg, a égorgé sa femme au moment où elle venait de se mettre au lit. La mort a été instantanée. Lamolerre, qui a une réputation détestable, est une véritable brute qui martyrisait depuis longtemps sa femme, à qui il avait intenté une action en divorce.

Après l'accomplissement de son crime, il s'est rendu au bureau de police, où il se constitua prisonnier.

GRÈVE DE MINEURS A CHARLEROI

Charleroi, 3 janvier. — Les mineurs des puits de Sébastopol (à Châtelineau) et du Pays (à Montigny), des charbonnages du Trieu-Kaisin, ne se sont pas présentés pour la « descente » ; le nombre des grévistes est évalué à un millier.

C'est pour protester contre les condamnations prononcées par le tribunal de Charleroi contre ceux de leurs camarades qui avaient refusé d'obéir aux ordres de réquisition, que cette grève a éclaté.

Le charbon allemand ira en Hollande

LES TRAITES CONTINUENT A ETRE DES CHIFFONS DE PAPIER

Paris, 3 janvier. — De l' « Intransigeant » :

« Bâle, 3 janvier. — Les négociations entre l'Allemagne et la Hollande pour que celle-ci ouvre à celle-là un crédit contre livraison de charbon, continuent. Les délégués allemands retourneront en janvier à La Haye ».

On sait, ajoute notre confrère, que la Hollande a demandé au Conseil de Paris de l'autoriser à traiter, mais l'Allemagne, qui est assez riche pour en vendre, a-t-elle livré à la France les quantités de charbon qu'elle lui doit ?

Un bateau de blé coulé

CINQ PERSONNES NOYEES

Londres, 3 janvier. — Le vapeur scandinave « Jarmtland », venant de Buenos-Ayres avec un chargement de blé, a heurté une mine et a coulé dans les parages du Jutland. 5 hommes de l'équipage ont disparu.

Nouvelles brèves

L'ALLEMAGNE ET LA LIGUE DES NATIONS

Londres, 3 janvier. — Discourant à Leeds, lord Roberts Cecil a préconisé l'admission de l'Allemagne à la Ligue des Nations comme favorable à la sécurité générale.

LE ROI DE GRECE BLESSE

Athènes, 3 janvier. — Le roi de Grèce en se livrant hier à un exercice de saut a fait une chute qui a occasionné une fracture à la cheville. Le roi devra garder le lit un mois.

L'année financière commencera-t-elle le 1er Juillet ?

Paris, 3 janvier. — On prête à M. Klotz, ministre des finances, l'intention de reprendre la tradition consistant à faire commencer au 1er juillet l'année financière, qui depuis la Révolution commence, comme l'année civile, au 1er janvier. Jadis, M. Peytral, ministre des finances, fit voter un projet de loi